



**PLANIFICATION**

**PLURIANNUELLE**

**DE L'IMMIGRATION**

**2026-2029**

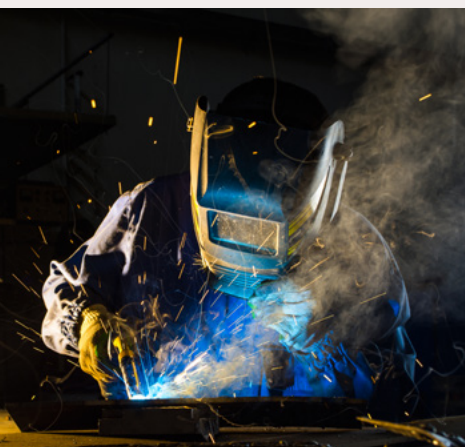
Mémoire de Promotion Saguenay sur les impacts des récentes mesures entourant les travailleurs étrangers temporaires

**Août 2025**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Contexte et mandat de Promotion Saguenay</b>	<b>3</b>
<b>2. Modifications récentes au PTET et leurs enjeux</b>	<b>4</b>
<b>3. Objectif du mémoire</b>	<b>4</b>
<b>4. Portrait et résultats du sondage</b>	<b>5</b>
Impacts à prévoir (distribution)	5
Capacité de production	6
Perte d'emplois à prévoir	6
<b>5. Enjeux structurels du marché du travail en région</b>	<b>7</b>
Pénurie de main-d'œuvre locale	7
Postes difficiles à pourvoir	7
<b>6. Recommandations de Promotion Saguenay</b>	<b>8</b>
<b>7. Conclusion et appel à l'action</b>	<b>8</b>
<b>Annexe - Impacts des nouvelles mesures en immigration</b>	<b>9</b>



# 1 CONTEXTE ET MANDAT DE PROMOTION SAGUENAY

Promotion Saguenay est la société de développement économique de la Ville de Saguenay. Elle a pour mission de stimuler et soutenir le développement économique du territoire dans plusieurs secteurs clés, notamment :

- Le développement immobilier, commercial et industriel;
- L'accompagnement des entrepreneurs;
- La prospection d'investissements;
- L'innovation et l'industrie du numérique;

→ L'attraction de talents;

→ Le tourisme;

→ Le développement aéroportuaire.

Depuis 2018, Promotion Saguenay joue un rôle actif dans l'attraction de talents, en particulier pour répondre aux défis liés à la rareté de main-d'œuvre dans la région. Elle soutient les entreprises locales dans leurs démarches de recrutement, notamment à l'international. Promotion Saguenay a également accompagné ses établissements d'enseignement dans quelques projets pilote d'accompagnement pour le recrutement d'étudiants internationaux.



## 2 MODIFICATIONS RÉCENTES AU PTET ET LEURS ENJEUX

Promotion Saguenay souhaite interpeller le gouvernement du Québec au sujet des enjeux liés à l'immigration temporaire, notamment en ce qui concerne les récentes modifications apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) par le gouvernement fédéral. Ces modifications se définissent comme suit :

- Une limite du nombre de travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaire réduite de 20 % à 10 % par lieu d'emploi;
- Une durée d'emploi maximale des postes à bas salaire passant de 2 ans à 1 an;
- Seuil salarial permettant de distinguer les postes à haut salaire de ceux à bas salaire majoré de 25 %.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui affecte de nombreuses professions et régions du Québec, les récents changements fragilisent le développement des entreprises et compromettent même la pérennité de certaines d'entre elles. Depuis plusieurs mois, de nombreux organismes et entrepreneurs du Québec tentent de démontrer les effets néfastes de ces mesures sur les entreprises et sur l'économie des régions où le taux de chômage est inférieur à 6 %. Promotion Saguenay s'active également en ce sens, afin de faire modifier les règles actuellement en vigueur dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.



## 3 OBJECTIF DU MÉMOIRE

Par ce mémoire, Promotion Saguenay souhaite exposer les impacts concrets et documenter les récents changements liés aux politiques d'immigration sur les entreprises de son territoire. Un sondage réalisé en avril 2025 auprès de 116 entreprises de la ville de Saguenay met en lumière des répercussions majeures. Il est impératif que les réalités régionales soient pleinement prises en compte dans les décisions en matière d'immigration temporaire. Le gouvernement du Québec doit adopter une posture proactive et d'influence auprès du gouvernement fédéral afin de le convaincre de revenir sur les modifications apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), ou instaurer une clause «grand-père» auprès des entreprises qui recrutaient avant les modifications apportées à l'automne 2024.

# 4 PORTRAIT ET RÉSULTATS DU SONDAGE

Au début d'avril 2025, Promotion Saguenay a réalisé un sondage éclair auprès de 116 entreprises situées sur le territoire de la Ville de Saguenay. Vous trouverez le rapport complet en annexe de ce mémoire.

Au total, au sein des 116 entreprises sondées, on dénombre 1620 travailleurs étrangers temporaires. Cela représente 2,8 % de tous les travailleurs de Saguenay.

Les résultats sont sans équivoque et témoignent d'un risque important de perturbation économique si aucun ajustement n'est apporté aux règles actuellement en vigueur dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Les 116 entreprises sondées estiment à :

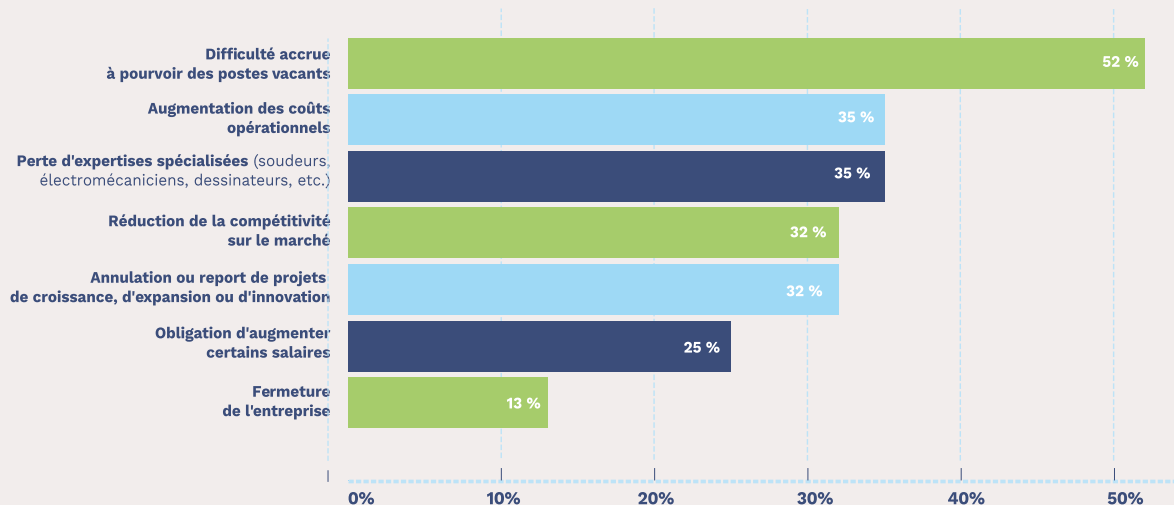
- 29 432 000 \$ de dollars les pertes anticipées en contrats, directement liées à l'incapacité de pourvoir les postes requis;
- 40 % la réduction de leur production en raison d'un manque de main-d'œuvre;
- 43 % les pénalités financières, allant de 5 000 \$ à 5 millions de dollars, en raison de retards ou d'annulations contractuelles.

L'impact économique dépasse les entreprises. Il affecte aussi l'écosystème régional, québécois et canadien (grands donneurs d'ordre, fournisseurs, transporteurs, services, etc.).

Les autres impacts majeurs tirés du sondage sont présentés ci-après :

## Impacts à prévoir

Distribution des impacts suivant les nouvelles mesures TET



La valeur cumulée des contrats à risque est estimée à **29 432 000 \$**

## Capacité de production

Les nouvelles mesures annoncées touchent 22 différents corps de métiers, allant d'emplois hautement techniques, comme les mécaniciens industriels, les opérateurs de machines à souder, les géoscientifiques et les électromécaniciens, à des secteurs déjà fortement confrontés à des défis de recrutement, tels que les machinistes, les cuisiniers, les couturiers et les préposés aux bénéficiaires.

*Près de 48 % des entreprises sondées devront réduire leur capacité de production en raison des nouvelles mesures. Sur ce bassin, c'est plus de :*

## Perte d'emplois à prévoir

Sept entreprises anticipent une délocalisation à court terme, ce qui pourrait entraîner la perte de plus de 700 emplois, si aucune modification n'est apportée aux mesures en place.

Ces changements auront également des répercussions directes sur les opérations des entreprises. En effet, 35 % d'entre elles prévoient la fermeture d'un quart de travail, alors que 14 % des entreprises ayant recours à des travailleurs étrangers temporaires anticipent un transfert partiel de leurs activités de production à l'extérieur du Québec.

Ces données traduisent un climat grandissant d'incertitude et de vulnérabilité économique, et ce, tant pour les entreprises de Saguenay que pour de nombreuses familles immigrantes déjà bien établies dans la communauté. Ces travailleurs et travailleuses jouent un rôle essentiel dans le développement économique local. Ils permettent à de nombreuses entreprises de maintenir leurs opérations, d'éviter les pertes de contrats, et de soutenir la croissance économique locale. Ils contribuent aussi à l'occupation dynamique du territoire et à la vitalité des communautés, notamment en s'y installant avec leur famille.

---

# 72 %

qui prévoient une diminution de leur **capacité de production** de **10 % à 40 %**

---

# 20 %

qui prévoient une diminution de leur **capacité de production** de **50 % à 100 %**

---



# 5 ENJEUX STRUCTURELS DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN RÉGION

*Plusieurs entreprises régionales au Québec ont recours aux travailleurs étrangers temporaires (TET) pour plusieurs raisons, principalement liées aux enjeux structurels du marché du travail. Voici les principaux enjeux :*

## Pénurie de main-d'œuvre locale

- Vieillissement de la population : Plusieurs régions font face à un déclin démographique et à un vieillissement accéléré de la population active;
- Faible attractivité régionale : Certaines zones, notamment éloignées des grands centres urbains, peinent à attirer et retenir des travailleurs, surtout pour les emplois moins qualifiés ou exigeants physiquement;
- Taux de chômage très bas : Dans plusieurs régions, le chômage est sous les 6 %, ce qui signifie qu'il n'y a pratiquement plus de main-d'œuvre disponible localement.

## Postes difficiles à pourvoir

Certaines professions, notamment dans les secteurs manufacturier, de l'agriculture, de la transformation alimentaire, de la fabrication, de l'entretien, de la restauration et de l'hébergement, sont peu valorisées par la main-d'œuvre locale et demeurent difficiles à pourvoir. Les programmes d'immigration de travailleurs étrangers temporaires sont conçus comme des mesures exceptionnelles pour combler des pénuries critiques de main-d'œuvre, une réalité bien présente dans ces secteurs et dans les régions du Québec.

Si cette main-d'œuvre était disponible localement, les employeurs n'auraient nul besoin de recourir à l'international, d'autant plus que le recours à la main-d'œuvre étrangère implique des investissements considérables. Selon le sondage réalisé, les entreprises estiment investir en moyenne 12 971 \$ par travailleur étranger temporaire embauché.

À cela s'ajoutent les défis importants liés à l'accueil et à l'intégration de ces travailleurs, reposant en grande partie sur les épaules des entreprises. À Saguenay, plusieurs d'entre elles s'impliquent activement en contribuant à la construction de logements destinés à ces nouveaux arrivants et en soutenant leur francisation. Ces efforts témoignent d'une volonté réelle de bâtir des milieux de travail inclusifs et durables, au bénéfice de l'économie locale.



## 6 RECOMMANDATIONS DE PROMOTION SAGUENAY

À la lumière des constats présentés, Promotion Saguenay formule les recommandations suivantes afin de prévenir les impacts économiques majeurs qui menacent les entreprises régionales et les travailleurs étrangers qu'elles emploient, à savoir :

- 1. Instaurer une clause de droits acquis (clause grand-père)** permettant aux employeurs de conserver les travailleurs étrangers temporaires déjà embauchés avant les modifications entrées en vigueur à l'automne 2024;
- 2. Rétablir la durée maximale des permis de travail pour les postes à bas salaire à deux ans**, afin d'assurer un retour sur investissement minimal pour les entreprises et de réduire la lourdeur administrative associée aux renouvellements annuels;
- 3. Ramener à 20 % la proportion autorisée de travailleurs étrangers temporaires dans les postes à bas salaire**, sans distinction de secteur ou de durée d'emploi, dans les régions confrontées à des pénuries persistantes de main-d'œuvre;
- 4. Maintenir l'ajustement salarial de septembre 2024**, soit une hausse de 5,65 % du seuil de salaire horaire médian pour les postes à haut salaire, fixé à 27,47 \$/heure;
- 5. Mettre sur pied une table de concertation régionale permanente** sur les enjeux liés à la main-d'œuvre étrangère, réunissant les acteurs économiques, les syndicats et les gouvernements afin de favoriser une réponse adaptée et coordonnée.

## 7 CONCLUSION ET APPEL À L'ACTION

Ce mémoire vise à alerter le gouvernement du Québec sur les effets négatifs — bien que non intentionnels — des récents changements apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Si rien n'est fait pour adapter les règles aux réalités régionales, plusieurs entreprises devront ralentir ou suspendre leurs activités, avec des conséquences directes sur l'économie locale, les travailleurs étrangers et la vitalité des communautés.



# ANNEXE

MAI 2025

## IMPACTS

# DES NOUVELLES MESURES EN IMMIGRATION

SUR LES ENTREPRISES DE LA VILLE DE SAGUENAY



DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ  
PAR PROMOTION SAGUENAY



## MISE EN CONTEXTE

Début avril 2025, Promotion Saguenay a lancé une enquête auprès des entreprises du territoire de la Ville de Saguenay afin de mesurer les effets concrets des récentes modifications aux politiques d'immigration sur leurs activités.

Cette démarche vise à interpeller les gouvernements provincial et fédéral quant à l'urgence de soutenir les régions où le plein emploi exacerbe les enjeux de recrutement et où la situation tarifaire avec les États-Unis fragilise la force commerciale des entreprises de Saguenay.

Dans plusieurs secteurs clés, les entreprises s'appuient fortement sur la présence de travailleurs étrangers temporaires (TET) pour assurer la continuité de leurs opérations.



### Un cadre réglementaire de plus en plus contraignant

Depuis septembre 2024, de nouvelles règles limitent à 10 % la proportion de TET pour les postes à bas salaire par lieu d'emploi et réduisent la durée maximale d'emploi pour les TET (volet bas salaire) à 1 an. Depuis novembre 2024, le seuil salarial permettant de distinguer les postes à haut salaire de ceux à bas salaire a **été augmenté de 20 %**. Ainsi, le salaire médian au Québec est passé de **27,47 \$/h à 32,96 \$/h**.

Ces nouvelles mesures pourraient compromettre le renouvellement des permis de travail des travailleurs étrangers temporaires (TET) déjà en poste et freiner l'embauche de nouveaux TET par les entreprises de Saguenay.

# PORTRAIT DES RÉPONDANTS

Les 116 entreprises de la Ville de Saguenay ayant pris part à l'enquête emploient plus de 23 028 personnes, ce qui représente plus de 18 % de l'ensemble des emplois de la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean (126 520 en 2021) et 40 % de l'ensemble des travailleurs de la Ville de Saguenay (57 528 en 2023). Ces entreprises ont été sondées car elles figurent dans la liste des 250 employeurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean ayant obtenu une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive, par volet du programme, classification nationale des professions (CNP) 2011 et lieu d'affaires, de janvier à mars 2023.

DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

En guise de référence, en 2023

**148 886** habitants dans la Ville de Saguenay

**68 652** habitants dans l'arrondissement de Chicoutimi (46 %)

**61 505** habitants dans l'arrondissement de Jonquière (13 %)

**18 729** habitants dans l'arrondissement de La Baie (13 %)

**26 %**

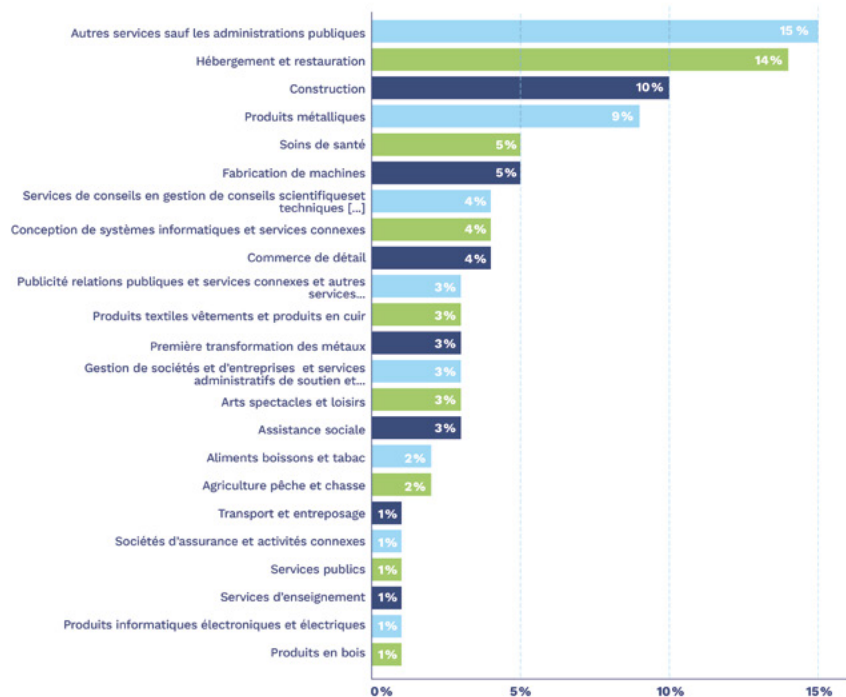
des entreprises sondées (31 sur 116) n'emploient actuellement aucun travailleur étranger temporaire.

**87 %**

des 85 entreprises de la Ville de Saguenay qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires, étaient au courant des nouvelles mesures.

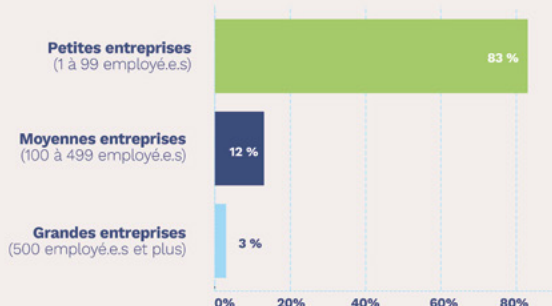
3

## Répartition des répondants par secteur d'activités

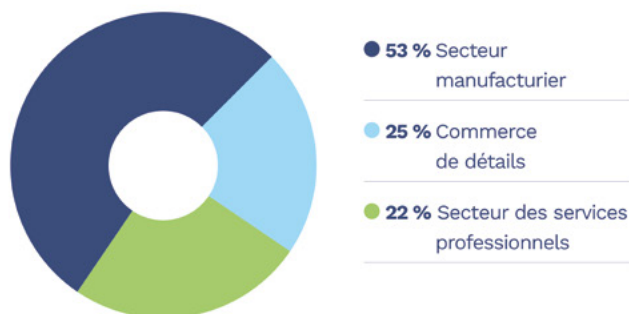


DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

4

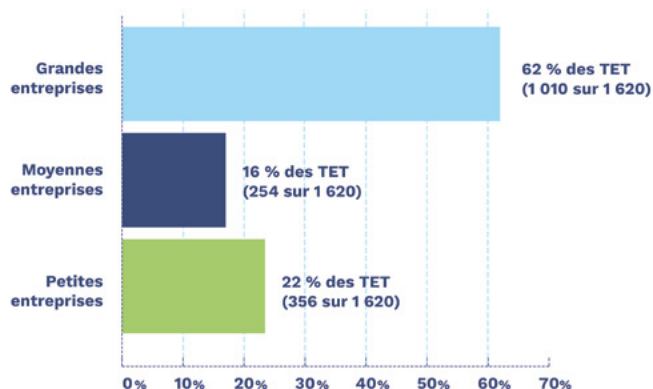


DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY



5

## DONNÉES SUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES



DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

Au total, au sein des **116 entreprises sondées**, on dénombre **1 620 travailleurs étrangers temporaires**. Cela représente 2,8 % de tous les travailleurs de la Ville de Saguenay.

Avec les nouvelles mesures, ce sont 328 travailleurs étrangers temporaires qui pourraient être mis à pied d'ici 2026, le tout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. 50 % des TET qui devront être mis à pied sont accompagnés de leur famille au Québec.

Les entreprises sondées estiment investir en moyenne 12 971\$ par TET qu'elles emploient. **On parle donc d'investissements totalisant plus de 21 M\$ pour les travailleurs étrangers temporaires actuellement à l'emploi parmi les répondants.**

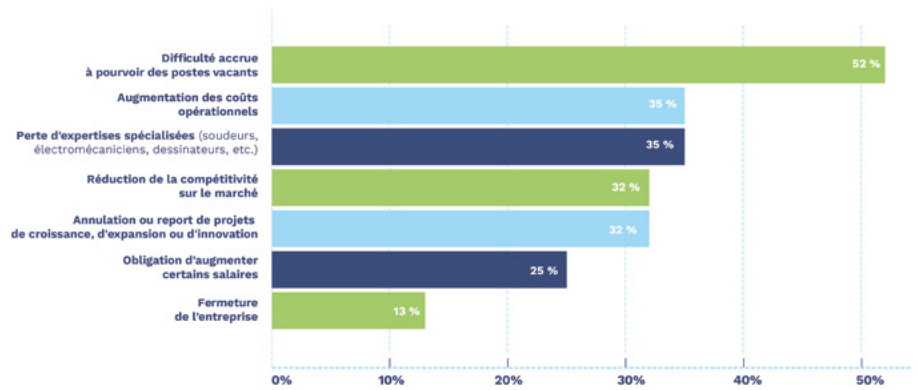
6

# IMPACTS À VENIR

Parmi les entreprises sondées, 43 % estiment avoir des pénalités financières en raison de la difficulté qu'elles auront à respecter leurs contrats ou commandes en cours. Ces pénalités oscillent entre 5 000 \$ et 5 M\$.

Plus de 45 % des entreprises sondées s'attendent à perdre des contrats uniquement en raison des mesures annoncées sur les travailleurs étrangers temporaires.

Distribution des impacts suivant les nouvelles mesures TET



La valeur cumulée des contrats à risque est estimée à

**29 432 000 \$**

DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

7

# CAPACITÉ DE PRODUCTION

Près de 48 % des entreprises sondées devront réduire leur capacité de production en raison des nouvelles mesures. Sur ce bassin, c'est plus de :

**72 %**

qui prévoient une diminution de leur **capacité de production** de 10 % à 40 %

**20 %**

qui prévoient une diminution de leur **capacité de production** de 50 % à 100 %



Les nouvelles mesures annoncées touchent 22 différents corps de métiers, allant d'emplois hautement techniques, comme les mécaniciens industriels, les opérateurs de machines à souder, les géoscientifiques, les machinistes et les électromécaniciens des secteurs déjà fortement confrontés à des défis de recrutement, tels que les cuisiniers, les couturiers et les préposés aux bénéficiaires.

35 % des entreprises sondées estiment perdre de l'expertise spécialisée avec les nouvelles mesures.

38 % des entreprises sondées anticipent rencontrer des difficultés à respecter leurs engagements liés à des commandes ou contrats

DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

8

# PERTES D'EMPLOI

**Sept entreprises anticipent une délocalisation à court terme, affectant plus de 700 emplois** si aucun changement aux mesures n'est annoncé.

Les impacts se feront aussi sentir sur la manière de produire. 35 % des entreprises fermeront un quart de travail, alors que 14 % des entreprises qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires anticipent un transfert partiel de leur production à l'extérieur Québec.

## Investissements en automatisation

**29 M\$**

Les entreprises de la Ville de Saguenay ont investi plus de 29 M\$ en 2024 pour améliorer leur productivité grâce à l'automatisation.

**100 M\$**

Dans les deux prochaines années, elles prévoient investir globalement plus de 100M\$ en technologie.



DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

9

# ANALYSE DES DONNÉES

*Les résultats de l'enquête mettent en lumière l'importance stratégique des travailleurs étrangers temporaires (TET) dans l'écosystème économique régional.*

Représentant **2,8 % des travailleurs de la Ville de Saguenay**, les TET occupent des fonctions qui s'avèrent souvent cruciales pour la continuité des opérations, tant dans les secteurs à forte spécialisation qu'au sein des industries déjà fragilisées par des enjeux de recrutement.



L'analyse des données révèle que les nouvelles mesures réglementaires en matière d'immigration, notamment la réduction du seuil de TET permis dans les emplois à bas salaire et l'obligation de renouvellement annuel des EIMT, accentuent l'instabilité et la vulnérabilité des entreprises de la région. Les impacts anticipés sont nombreux: pertes de contrats et de revenus, diminution de la capacité de production, perte d'expertise et, dans certains cas, délocalisation partielle ou complète de l'activité hors Québec.

La dépendance des entreprises locales à la main-d'œuvre étrangère s'explique par la difficulté persistante à recruter localement dans certains corps de métiers, malgré un contexte de plein emploi. L'investissement moyen par TET (12 971 \$) démontre d'ailleurs l'engagement significatif des entreprises pour intégrer et retenir ces travailleurs, en assumant des coûts importants liés à leur embauche et leur accompagnement.

DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

10

## ANALYSE DES DONNÉES (SUITE)

L'enquête menée auprès de 116 entreprises de la Ville de Saguenay permet de nous donner une idée des tendances si nous généralisons les données à l'ensemble du territoire. Ainsi, les 1 620 TET recensés parmi les répondants représenteraient **près de 3 400 travailleurs étrangers temporaires** dans l'ensemble des entreprises du Saguenay. De même, les pertes anticipées de contrats, estimées à 29,4 M\$ parmi les répondants, pourraient atteindre près de **63,4 M\$ à l'échelle de toutes les entreprises utilisant des TET sur le territoire**. En termes de capacité de production, près de la moitié des entreprises sondées prévoient une réduction allant jusqu'à 40 %, ce qui laisse présager que plus de 120 entreprises à Saguenay devront

diminuer leur production. De plus, **291 emplois de qualité sont déjà identifiés comme à risque parmi les répondants**; extrapolés, ce sont plus de 630 emplois qui pourraient être menacés. L'impact combiné des nouvelles mesures sur la compétitivité, la pérennité des entreprises et l'activité économique locale pourrait ainsi être majeur sans ajustement rapide aux politiques en vigueur.

Les prévisions de pertes d'emplois, de réduction de quarts de travail et de transfert de production à l'extérieur du territoire soulèvent des enjeux majeurs non seulement pour la compétitivité des entreprises, mais aussi pour le tissu social et économique de la région.



**29,4 M\$** de pertes anticipées de contrats

**40 %** de réduction de production.

DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

11

## MÉTHODOLOGIE

La présente enquête a été menée du 8 au 28 avril 2025, auprès d'un échantillon de 250 entreprises ayant demandé une EIMT en 2023 et issues de la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean. La population à l'étude était constituée de l'ensemble des entreprises actives sur ce territoire, sans distinction sectorielle.

La collecte des données s'est appuyée sur une méthode mixte :

- **39 % des répondants** ont complété de manière autonome un **questionnaire en ligne sécurisé** ;
- **61 % des répondants** ont été joints **par téléphone**, l'administration du questionnaire étant alors effectuée par un agent formé, selon un protocole standardisé visant à assurer la neutralité et l'uniformité de la collecte. L'agent utilisait la plateforme prévue à cet effet et le répondant a pu valider la concordance de ses réponses à la fin de l'entrevue.

DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY



Compte tenu du portage institutionnel de l'étude par Promotion Saguenay, et afin de limiter les biais de surreprésentation géographique, seuls les questionnaires provenant d'entreprises situées sur le territoire de la Ville de Saguenay ont été retenus pour l'analyse statistique. Cette restriction permet de garantir la cohérence et la comparabilité des résultats avec la réalité locale visée par l'étude.

12



DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

## MÉTHODOLOGIE (SUITE)

Bien que l'échantillon de 116 entreprises représente une part significative (46 %) des 250 entreprises ayant fait appel aux travailleurs étrangers temporaires, les résultats généralisés de l'enquête doivent être interprétés avec prudence. L'échantillon n'a pas fait l'objet d'une caractérisation sectorielle exhaustive ni d'une pondération statistique selon la taille des entreprises ou leur secteur d'activité. Par conséquent, il est possible que certaines catégories d'entreprises soient surreprésentées ou sous-représentées dans les résultats. En l'absence de ces ajustements, la projection des données sur l'ensemble des entreprises ayant recours aux TET comporte un risque de biais d'échantillonnage, limitant ainsi la précision des estimations généralisées. Cette limite méthodologique doit être prise en compte dans l'analyse des impacts économiques anticipés. Représentant 2,8 % des travailleurs de la Ville de Saguenay, **les TET occupent des fonctions qui s'avèrent souvent cruciales pour la continuité des opérations**, tant dans les secteurs à forte spécialisation qu'au sein des industries déjà fragilisées par des enjeux de recrutement.

13

## CONCLUSION

*L'enquête met en lumière les répercussions concrètes des récents changements aux politiques d'immigration sur les entreprises de la Ville de Saguenay.*

Les résultats montrent que les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle significatif dans le maintien des activités et la compétitivité économique, particulièrement dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Les limites imposées à leur embauche et l'augmentation des exigences administratives soulèvent des enjeux de planification, de productivité et de maintien de contrats dans plusieurs secteurs d'activité.

DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ PAR PROMOTION SAGUENAY

Parmi les principaux impacts identifiés : **des pertes de contrats importantes, des réductions de capacité de production, des risques de délocalisation, ainsi qu'une perte d'expertise difficile à combler.** Ces constats illustrent les défis auxquels sont confrontées les entreprises pour assurer la continuité de leurs opérations et leur croissance dans la région.

Dans ce contexte, les données recueillies soulignent l'importance d'un cadre réglementaire adapté à la réalité du marché du travail régional. La situation actuelle met en évidence le besoin d'un dialogue entre les parties prenantes afin d'évaluer les mesures existantes et leur

impact sur la vitalité économique. Les perspectives évoquées invitent à une réflexion quant aux solutions à envisager pour appuyer le développement et la résilience du tissu économique de Saguenay.

Compte tenu du portage institutionnel de l'étude par Promotion Saguenay, et afin de limiter les biais de surreprésentation géographique, seuls les questionnaires provenant d'entreprises situées sur le territoire de la Ville de Saguenay ont été retenus pour l'analyse statistique. Cette restriction permet de garantir la cohérence et la comparabilité des résultats avec la réalité locale visée par l'étude.

14